

RAPPORT DE LA PROTECTRICE DU CITOYEN : DES MILLIERS DE PERSONNES ÂNÉES SACRIFIÉES EN CHSLD POUR LIBÉRER DES LITS D'HÔPITAUX

Des témoignages dans l'enquête de la coroner Géhane Kamel sur l'hécatombe en CHSLD ont été contredits aujourd'hui par de nouveaux faits. Cette situation inquiète grandement l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ). En effet, deux révélations importantes sont maintenant remises en question : l'impact des transferts de personnes hospitalisées vers les CHSLD et la disparition des évaluations des CHSLD.

« La situation est très troublante. Il est pourtant question actuellement de la gestion de la pandémie au Québec qui a eu des résultats funestes, soit un des plus grands nombres de décès de personnes âgées hébergées dans le monde. Et on entend les personnes responsables de cette gestion faire des témoignages qui sont maintenant démentis par des faits. C'est extrêmement grave ! », souligne Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Le loup dans la bergerie

Dans son rapport rendu public ce 23 novembre, la Protectrice du citoyen a contredit le récent témoignage de l'ex-ministre de la Santé, Danielle McCann. Cette dernière avait amoindri l'impact des transferts de personnes hospitalisées vers les CHSLD. Or, la Protectrice du citoyen a démontré que des milliers de lits ont été libérés dans les hôpitaux, notamment par des transferts de personnes hospitalisées vers les CHSLD.

La Protectrice du citoyen révèle par ailleurs dans son rapport qu'au moment de l'élaboration de la stratégie en réponse à la pandémie, aucune analyse des risques, adaptée au modèle d'hébergement québécois et à ses particularités, n'a été réalisée. Selon son analyse, les CHSLD n'ont été pris en compte par aucun scénario.

« Si la COVID était un loup, les décideurs ont fait le choix de le faire entrer dans la bergerie. On a littéralement mis à risque des personnes vulnérables pour vider nos urgences. Des milliers de personnes sont ainsi décédées, non seulement du virus, mais aussi de faim et de soif, faute de soins. On ne peut fermer les yeux sur les conséquences d'une telle décision », souligne Mme Lapointe.

Disparition des évaluations de CHSLD : les évaluateurs doivent témoigner

Par ailleurs, une enquête journalistique vient de contredire le témoignage de la sous-ministre adjointe à la direction générale des aînés et des proches aidants, selon lequel les inspecteurs ne faisaient qu'un compte rendu verbal de leurs visites en CHSLD. Il y aurait en fait eu une collecte d'informations importantes concernant les ressources humaines et matérielles manquantes et l'incapacité à fournir des services essentiels comme les repas. Or, ces données ont tout bonnement disparu.

« Comment, en 2021, on ne peut trouver aucune trace de ces informations fondamentales pour faire la lumière sur l'hécatombe en CHSLD? La destruction de ces preuves est particulièrement choquante. Il faut au moins que les évaluateurs puissent témoigner de ce qu'ils ont vu et noté sur le terrain », conclut Mme Lapointe.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte 60 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

Source : Samuel Labrecque, conseiller en communications

Cell. : 418 802-1357 / Courriel : labrecque.samuel@areq.lacsq.org